c'est-à-dire, qu'ils forment des familles nombreuses

De quelque manière qu'on interprête ce verset, il s'ensuit deux choses; la première, que le testament de Dieu est ce qui nous console, nous rassure, nous donne la confiance de soliiciter le secours de ses grâces. Sous la loi, le testament fut l'alliance que Dieu avait contractée avec son peuple, et qui fut expliquée si au long par Moise. Sous l'Evangile, c'est l'adoption divine méritée par J.-C. et accordée à tous ceux qui entrent dans l'Eglise : adoption à laquelle la mort dans la justice met le dernier sceau.

La seconde chose indiquée dans ce verset est que ceux qui perdent de vue le testament vivent dans les ténèbres, et se remplissent d'iniquité. Ils ont beau être teneries, et se rempussem a imiquie. Its ont near circ comblés d'avantages temporels, leur sort est des plus funestes. Le Sage, parlant de la femme qui s'écarte de ses devoirs, dit qu'elle a cublié l'alliance de son Dieu, et que sa maison tend à la mort, c'est-à-dire, que ses affections et ses œuvres la perdront.

S. Augustin a une pensée profonde sur ce verset : Ceux, dit-il, qui sont aveuglés de la terre (ou de la poussière qui s'élève de leurs maisons d'iniquité, c'esta-dire, de leurs cœurs immondes et impurs), ne sont plus remplis que de la terre; ils ne pensent plus qu'à la terre; ils abandonnent le testament de Dieu; il sont exclus de son alliance. C'est pourquoi le Prophète demande au Seigneur d'avoir égard à son testament, de ne pas permettre que la poussière des désirs terrestres offusque l'âme de ses enfants. Cette explication est pleine de sentiment et d'instruction. Ah! demandons tous à Dieu qu'il ne laisse pas nos yeux dans l'obscurité par rapport à la connaissance des vrais biens; demandons qu'il ne s'élève pas de nos cœurs ce tourbillon funeste de poussière qui nous déroberait la vue de notre éternel bonheur.

# VERSET 22.

Pour humilis factus, l'hébreu porte contritus; et le sens du Prophète est : Seigneur, que l'homme contrit, humilié devant vous, ne soit pas confondu en votre présence; que sa prière soit exaucée. Il parle ainsi au nom de tout le peuple d'Israël affligé durant la captivité; mais sa pensée peut s'étendre à tout pécheur humilié qui demande grâce au souverain jug

Ce qu'il ajoute est d'une vérité sensible. Ceux qui rendent le plus de gloire à Dieu sont les nauvres. Jes malheureux, les affligés, de quelque nature que soit leur affliction, pourvu qu'ils supportent leurs épreuves avec patience, et qu'ils bénissent la main qui les frappe.

## BÉFLEXIONS.

Écoutous encore ici S. Augustin : Voyez, mes frères, dit-il, combien la pauvreté est précieuse. Voyez les pauvres admis aux faveurs de Dieu. Mais qui sont les pauvres dont parle le Prophète? ce sont les humbles, les cœurs remplis de la crainte de Dieu, les âmes touchées de leurs péchés et convaincues de leur misère. Voilà ceux qui louent le nom du Seigneur; ils ne désirent que les promesses portées dans son testa-ment; ils ne sont ui touchés des biens temporels, ni fiers de leurs propres mérites. Comment pourraientils éprouver de la confusion en présence du Seigneur?

Quand je pense à cette expression : que celui qui est devenu humble ne soit point confus, je seus le travail qu'il en coûte pour mériter le titre d'hamme devenu humble. Ce n'est point la nature qui donne ce titre; c'est la grâce soutenue d'une oraison fréquente : il est fort ordinaire et fort facile de demander l'hamilité, mais très-rare de l'obtenir, si l'on n'est homme d'oraison. Ce n'est que dans l'oraison que l'homme connaît sa misère; ce n'est que dans l'oraison qu'il apprend à

plus ce testament, sont remplis de familles d'iniquité; ¡ son que la vue des perfections ineffables de Dieu établit la créature dans son néant. Or, quand elle est concentrée dans cet abime de son rien comparé avec le tout de Dieu, c'est alors que la vraie humilité commence, et que l'homme peut espérer qu'il ne sera point confondu en la présence de Dieu. Car il est écrit que le Seigneur regardera avec complaisance celui qui est humble, contrit de cœur, et pénétré de la crainte de ses jugements.

### VERSET 25.

Il y a dans l'hébreu : Plaidez votre cause ; mais cela ne met point de différence dans le sens. En jugeant sa cause, Dieu la plaide, en quelque sorte, parce qu'il fait voir la justice de son jugement. L'hébreu met aussi l'outrage, et non les outrages. Dans l'édition d'Alde et de Complute on trouve pareillement le sin-gulier, mais celle du Vatican met le pluriel; on voit que cette différence ne change rien au sens.

Cet insensé, dont parle le Prophète, est, selon l'objet du psaume, le peuple de Babylone, qui tyrannisa Israel cavant la captivité. En outrageant les Israelites, il s'élevait contre Dieu, qui aimait toujours son peuple, quoiqu'il punît ses crimes. Ces Babyloniens étaient la verge dont Dieu se servait contre Israel; mais les prophètes leur annonçaient que cette verge serait un jour etée au feu ; ce qui arriva dans la conquête de Babylone par Cyrus.

### RÉFLEXIONS.

Ce mot du Prophète, jugez, Seigneur, votre cause, est une expression dont se servent souvent les auteurs sacrés pour annoncer aux hommes le jugement de Dieu, et pour leur apprendre à le redouter. Tout ce qui se passe sur la terre est la cause de Dieu, parce que le bon ou le mauvais usage de la liberté bonore ou blesse la majesté divine, qui ne peut être indifférente à la fidélité et aux écarts des hommes. Quand les prophètes disent, Seigneur, jugez votre cause, ils témoignent le zèle dont ils sont animés pour la gloire de ce souverain Etre; ils savent que ce jugement arrivera. mais il leur tarde en quelque sorte d'en voir l'accomplissement.

Il y a deux choses qui doivent me toucher, si j'ai a ya deux caoses qui tontent me toucher, si j'ai de la foi : la première est que toutes mes actions sont la causa de Dien; la seconde, que cette cause sera jugée un jour. S. Augustin faisait sur ce second article un raisonnement fort court et fort concluant contre ceux qui doutent du jugement de Dieu, ou qui ne font rien pour en prévenir les suites. Tout ce que Dieu avait prédit a été accompli ; il a prédit son jugement futur, il s'accomplira donc aussi très-exactement. La première proposition est prouvée très au long par le saint docteur; il rassemble les oracles touchant la venue du Messie, ses qualités, ses travaux, sa résurrection ; touchant la vocation des Gentils, la réprobation des Juifs , l'établissement de l'église , la destruction de l'idolàtrie, etc. Si toutes ces prédictions ont eu leur effet, douterons-nous que celle du jugement de Dieu nedoive l'avoir un jour? Mais, continue le même saint, le démon en use encore par rapport à nous comme il en usa à l'égard d'Adam. Dieu avait dit à ce chef du genre humain qu'il mourrait, s'il mangeait du fruit de l'arbre de vie : et le serpent dit au contraire : Vous ne mourrez point. Qu'est-il arrive? tout le monde le sait. La mort a suivi la transgression du précepte. Le démon nous dit de même de ne point redouter le jugement futur, et il vient à bout de nous persuader qu'il n'aura pas lieu; il nous dit que personne n'est revenu de cette région des morts, qu'on n'a jamais vu Dieu exercant cette rigoureuse justice : artifice grossier du prince des ténèbres; il n'attaque pas la prédiction, elle est évidente; il jette des nuages sur l'événement. Mais il n'attaquait pas non plus la menace faite à notre premier père, il n'eût pas estimer les humiliations, si authentiquement consa-crees par l'exemple de J.-C.; ce n'est que dans l'orai-qu'en effet il avait dit; sa ressource fut de répandre à-fait, et il séduisit Adam et son épouse. Il en sera de même du jugement de Dieu : ceux qui le voient prédit si clairement et si souvent dans les saints livres, mais qui ne croient pas que l'accomplissement doive suivre la prédiction, seront trompés comme le furent nos premiers parents, et il ne sera plus temps de remédier aux suites funestes de leur incrédulité. Cette instruction de S. Augustin a tous les caractères d'une démonstration. Il n'y a rien de prédit plus souvent et plus clairement que le jugement de Dieu, que le compte qu'il nous demandera de nos actions. Les impies euxmêmes ne disputent point contre le sens et l'énergie des textes où cette prédiction est contenue. Ils inventent plutôt des systèmes contre l'immortalité de l'àme et contre l'éternité; mais la prédiction renferme aussi ces deux points. Il ne leur reste donc plus qu'à infirmer la vérité et l'autorité des saints levres, qu'à les accuser tous de supposition, qu'à les traiter tous de fables; mais on sait à quelles absurdités ils se livrent pour soutenir leurs prétentions, et c'est dans cette con-troverse surtout que triomphe la doctrine du christia-

VERSET 24. L'hébreu porte : Le frémissement de ceux qui s'élèvent contre vous, monte toujours; c'est au fond le même sens. Ce texte fait entendre que l'orgueil de ces ad-

versaires était tumultueux et plein d'imprudence. 1. In finem, ne corrumpas, Psalmus cantici Asaph. LXXIV.

# Hebr. LXXV

- 2. Constebimur tibi, Deus, constebimur; et invocahimus nomen tuum.
- 3. Narrabimus mirabilia tua; cum accepero tempus, ego justitias judicabo.
- 4. Liquefacta est terra, et omnes qui habitant in ea
- ego confirmavi columnas ejus. 5. Dixi iniquis : Nolite iniquè agere ; et delinquentibus : Nolite exaltare corou.
- 6. Nolite extollere in altum cornu vestrum; nolite
- loqui adversus Deum iniquitatem. 7. Quia neque ab oriente, neque ab occidente, ne-
- que à desertis montibus ; quoniam Deus judex est. 8. Hunc humiliat, et hunc exaltat, quia calix in manu Domini vini meri, plenus mixto.
- 9. Et inclinavit ex hoc in hoc; verumtamen fæx ejus non est exinanita; bibent omnes peccatores
- 40. Ego autem annuntiabo in seculum; cantabo Deo
- 11. Et omnia cornua peccatorum confringam; et exaltabuntur cornua justi.

# COMMENTARIUM

Vers. (1) 1. - Ne corrumpas. Symbolum con- | centus, sive initium cantionis, ad cujus tonos Psalmus

(1). Variæ sunt interpretum sententiæ de hujus carminis argumento et structură. Aliqui illud compositum existimant in gratiam principis alicujus, à quo reipublicæ penitùs collaps:e restitutio exspectata fuerit; ipsum verò illum loquentem introduci volunt, et ea verba facientem, quæ virtute ipsius digna sint, et quibus populo suo justam et legitimam regni sui administrationem polliceatur, impiis autem et seditiosis severam animadversionem minetur. Quem quidem principem alii Davidem esse opinantur (a), alii Zoro-

des doutes sur l'événement, ou plutôt de le nier tout- p On a observé comme une singularité que les LXX mettent : N'oubliez pas la voix de vos serviteurs, au lieu de vos ennemis S. Augustin lit de même, évidemment contre le texte original, qui porte vos ennemis. On soupçonne que dès ce temps - là il s'était glissé une faute dans les exemplaires de cette version, et cela est fort vraisemblable

Au reste, le Prophète désigne encore ici les Babyloniens, qui molestaient le peuple de Dieu, en supposant toujours que ce psaume ait pour objet les temps de la captivité; supposition qui a ses difficultés. RÉFLEXIONS.

Il ne faut qu'un coup-d'œil sur l'état du monde pour reconnaître que l'orgueil et la hardiesse de ceux qui s'élèvent contre Dieu croissent toujours. L'impiété n'a point de bornes dans ses fureurs. Il semble que l'homme, dont les affections se ralentissent peu à peu dans tous les autres objets, soit comme infini dans ses révoltes contre Dieu et contre son culte. Il n'y a point de systèmes qu'on n'ait inventés, point de raisonne-ments qu'on n'ait hasardés, pour détruire la Religion de Jésus-Christ. Elle subsistera néanmoins selon les promesses, jusqu'au moment où Dieu jugera pleinement sa cause. En attendant, soyons fermes sur ce principe que l'Apôtre recommandait à son disciple : O Timothée, conservez le dépôt, fugez toutes les nou-veautés profanes, et toutes les contradictions que renferme une fausse science.

# PSAUME LXXIV.

- 1. Nous yous louerons, Seigneur, nous yous louerons, et nous invoquerons votre nom.
- 2. Nous raconterens vos merveilles. Quand j'aurai pris mon temps pour juger, j'exercerai ma justice avec la plus graude équité.
- 3. La terre et tous ceux qui l'habitent se sont écoules comme l'eau : c'est moi qui ai établi ses fon-
- 4. J'ai dit aux méchants : Cessez de faire le mal; j'ai dit aux pécheurs : Cessez d'exalter votre force.
- 5. Cessez d'exalter votre force vers le ciet; cessez de proférer contre Dieu des paroles d'iniquité.
- 6. Car il n'y a de secours à espérer ni de l'orient, ni de l'occident, ni du côté des déserts et des montagnes : c'est Dieu qui juge.
- 7. Il abaisse celui-ci, et il élève celui-là : il a dans sa main une coupe de vin fort, mais mélangé.
- 8. Il le verse tantôt sur ceci, tantôt sur cela : sa lie ne s'épuise point, et il faudra que tous les pécheurs de la terre en boivent.
- 9. Pour moi j'annoncerai éternellement (ces mer-veilles); je chanterai les louanges du Dieu de Jacob.
- 40. Et je briserai toute la force des pécheurs, et la force du juste sera exaltée.

babelem, qui restitutionem ordinis politici in republică

Machabæo tempore alicui in mentem venire posset, quo scriptus Psalmus esset, et, mutato tempore primi versûs in præsens, epinicium esse posset Judæ, post victoriam ejus aliquam Antiochicorum, t Lysize aut Gorgiae, post quam polliceretur ea Deo et e populo per sui temporis Asaphum aliquem; tamen e et Davidi et Asapho Davidico hune Psalmum reline quo. Et cum aliqui initiis regni Israelitici eum tribuant, quando tandem promissum totius populi re-(4) Que Rudingeri est sententia : « Etsi, inquit, de | « gnum, sublato Saulo et Isbosetho, ad eum pervenit, fecta. Que pacto in nostris templis antiphonarum primordia præcinuntur ad totius Psalmi tonum, sive modulum delibandum ac præsignificandum. Gnostici non probant qu'id sensus nullus esse videatur. Vituperent igitur psalmographum, qui antiphonas istiusmodi præponit, sententià interdùm imperfectas, interdùm ni-

Israelitică, postquâm in patriam reversus populus esset, in animo suo designaret. Alii à secundo versu omnia Deo tribuunt loguenti, ut fiat Psalmus celebratio sapientiæ et justitiæ divinæ in gubernatione rerum humanarum, qua, suo tempore, justo judicio sit persecuturus insolentiam et injurias impiorum. Omnium tamen optime carminis hujus rationem singularumque ejus partium inter se nexum explicasse nobis videtur Schnurrer, c Vates, inquit, si quidem titulo Psalmum ad Asanhum referenti fides habenda sit, de quo iure dubitari potest, non sul ipsius nomine verba facit, sed populum inducit, ex calamitatibus, ut videtur, ab exteris ipsi inflictis emergentem. Hic igitur in gaudia erumpit laudesque Dei sospitatoris, v. 2. Causa statim gaudii subjicitur v. 3, quæ in eo posita sit, quòd oraculum à Jovà editum fuerit, quo se omnia recté moderaturum, et labantem perturc batumque reipublicæ Judaicæ statum confirmaturum esse declaravit, v. 4. Nunc animosiùs in barbaras gentes invehitur populus, v. 5, 9, vetatque gloriari rerum suarum successibus prosperis, cum jam parata ipsis sint gravissima supplicia, à Deo mox exequenda. Denique, v. 10, 11, spem profitetur me-· lioris fortunæ certissimam. › Quam rationem et nos in carminis interpretatione sequemur, nisi quòd singula quædam loca, maximè versum tertium paulò aliter accipienda putemus. In tempus et auctorem carminis inquirere, inanis opera fuerit, quùm certa utriusque indicia prorsus desint. (Rosenmuller.)

PSALMUS CANTICI ASAPH. Vel potius : Prafecto cantorum ob impetrandam mali alicujus declinationem, ut malum aliquod imminens avertat Deus, Psalmus Asaphi canticum. Symmachus : Epinicium carmen de immortalitate, Psalmus Asaph. Inscriptionis hujus causă censuere nonnulli, hoc Psalmo resurrectionem promissamque in alterà vità immortalitatem spectari , vel universale judicium. Chaldæus eò refert, cùm David populum pestilentià laborantem cerneret, Deum rogavit ut populo parceret, neve totum perderet : No disperdas. Aiunt alii ea Davidis verba hic à Psalmistà spectari, cum Pavid noctu tentorium Saulis ingressus, illumque dormientem nactus, Abisai conantem dormienti necem inferre ita coercuit : Ne interficias eum; quis enim extendet manum suam in Christum Domini, et innocens crit? Denique unusquisque pro arbitrio hariolatur. Hæc verba, ne disperdas, initium esse carminis cuius ad modos hic Psalmus canendus erat, vult Aben-Ezra, Beda Venerabilis ad Sennacheribi cædem refert: Theodoretus et Theodorus Heracleota. quibus plures ex recentioribus assentiuntur, in captivitate Babylonică exaratum esse aiunt, atque hic populum ah Asapho describi, libertatem à Deo postulantem, pollicentemque fore ut reduces in patriam in Dei laudes effundantur; ac deinde loquentem Deum induci, ac minitantem sese clarissima ex hostibus supplicia exacturum. Hic igitur cum superiore Psalmo aptissime jungitur; ejusdem enim temporis est et ar-(Calmet.) gumenti

Abneri potissimum beneficio; vel etiam Jerosolymå et Sione captà; malo ad Absalomici temporis exie lium Psalmum referre, et ego ad id quidem tempus chujus, quando emisit copias contra Absalonem ex coppido Mahanaim, et in primo versu futurum retionere, ut contra consilium seditiosorum procerum · Absalomicorum, et exteros principes conjurationis c bæc fecerit Davides.

iste fuerit concinendus. Alioqui sententia est imper- III hil, aut parum significantes, quod quidem hodiè notum sit.

> VERS. 2 (1). - INVOCABIMUS NOMEN TUUM. Putaverint aliqui Sept. legisse Kareenu et sapharenu, sed nihil necesse, cum attendendo ad sensum, Hebraica idem polleant, et propinguum (erit) nomen tuum (iis qui) narrant mirabilia tua, id est, nobis miracula tua narrantibus. Loquitur autem Christus in suà et Eccle-

> Vers. 3. - Cum accepero tempus, cum otium nactus fuero, quasi sit nunc occupatus et distentus aliis curis et negotiis, cum tempus opportunum adeptus fuero, ego (loquitur perpetuò Christus) recta judicaho, liberando propos et justos, pœnas infligendo improbis. Sic Gallice, prendre le temps, statuere sibi certum tempus, mohed, tempus certum et statutum. Justitias, justa, recta.

> Vers. 4. - Liquefacta est terra. Terra sentiet (die illo judicii) iram meam (cujus) ego jeci fundamenta. Elementa enim in adventu Christi æstuantia liquescent, 2 Petr. 3, 10, sive igne conflagrationis purgabuntur cum inhabitantibus omnibus. Columnas EJUS, terræ. Sic vocat verbum et decretum Dei, quo terra stabilis est et firma, ne moveatur vel cadat. Eam fulsi, ac veluti super columnas ædificavi. Vel, hoc die terribili, ne omnia plane perirent, ego corroboravi, servavique probos qui sunt terræ columnæ.

> VERS. 5. - DIXI INIQUIS : NOLITE INIQUÈ AGERE. Summa prædicationis Christi, quam inculcavit priore adventu per sese, deinceps verò per suos eadem admonere nunquam intermittet. Iniquis. Ad verb. : Dixi stultis: Nolite stultescere, et impiis, etc., de sultitià non qualibet, sed nequitiæ et improbatis, de qua paradoxum Ciceronis, omnes stultos insanire, Exal-TARE CORNU, superbire, vos efferre contra Deum et ejus legem. Metaphora à tauris ferocibus, qui cornuum potentià gestiunt et quasi gloriantur.

> Vers. 6. — Nolite loqui adversus Deum iniquità TEM. Hebr., collo duro et præfracto, id est, contumaciter, pertinaciter, vel superbè et cum fastu rejecto Dei jugo. Nam collo juga gestantur. Alii vertunt : No-

(1) CONFITEBIMUR TIBI, DEUS, etc. Difficultatem magnam in Psalmo facit, quod cum una et eadem personà semper loqui videatur in omnibus versibus, non tamen eidem personæ omnia commodè convenire possint. Et quidem sunt plerique qui Christum in toto Psalmo loqui intelligunt, nunc quidem secundum hu-manitatem, nunc verò secundum divinitatem, ut cum se judicaturum dicat, quatenus Deus est loquatur; cum admonuisse se impios dicit, quatenus homo est loquatur. Verum cum Pater non judicet quemquam, sed omne judicium dederit Filio, dans ei potestatem judicium facere, non solum quatenus Deus, sed etiam quatenus Filius hominis, ut dicitur Joan. 5, ideo non videtur in Christum quadrare : quòd in hoc Psalmo dicitur admonuisse impios de judicio Dei, quòd is qui hic dicitur admonuisse iniquos, non sibi competere significat judicium, sed alteri à se, nempe Deo. Proinde convenientiùs hunc Psalmum interpretantur, qui vicissim nunc prophetam, nune Dominum loquentem intelligunt, etiamsi mutationis personarum nulla nota interponatur. Nam id in prophetis frequens est, et maximé in Canticis canticorum. (Jansenius.)

sic loquetur. Nolite loqui dura et acerba verba, Deumque irritantia collo, elevato videlicet, id est, arroganter, vel collo, uno scilicet, id est, uno consensu, uno animo. Metaphora à jumentis collo junctis. Quà proverbiali locutione alibi ore, pro ore uno, et apud Oseam, humero, pro humero uno. Sic Septuag. volucrunt declarare quid hâc locutione significaretur. Nisi velis tsanuar cum tsur (petra) confudisse, quod Dei est epithetum in Job et Psalmis.

VERS. 7. - QUIA NEQUE AB ORIENTE. Aposiopesis, sub. : Vobis crit evasio, liberatio, auxilium, vel quid simile. Frustra aliunde expectabitis opem, vel ex aliqua terræ parte, Dei enim imperium vel judicium nullus possit effugere, eive resistere. Montibus, meridionali plagà. Sic et Chald. : Quoniam non est alius præter me ab oriente usque ad occidentem, et à septentrione domus deserta, et ab austro usque ad loca montosa. Horum meminit, quoniam ab hujusmodi locis sterilibus solent prodire, et evocari auxilia. Ideò enim montani sese armis addicunt, quia feri sunt, et suarum regionum proventu ali nequeunt. Vox Harim potest etiam sonare elevationem. Neque à deserto elevatio (vobis crit, vel venict.) Non crit vobis facultas extollendi vos et elevandi adversus Deum judicem. Per desertos montes, vel desertum montium ( sie enim Heb. ) meridiem intelligit, quoniam versus illam partem Judæa spectabat vastas solitudines Arabiæ Desertæ et Petreæ.

Vers. 8 — Quia calix in manu Domini. Ætiologia prioris membri, hunc humiliat. VINI MERI, generosi fortis, rubri (Kimbi) neque aquà diluti. Refertur ad calicem : calix vini meri et rubentis (non diluti misericordià et favore Dei) in manu Dei ad impios potionandos. Nam judicium siet sine misericordià ei qui non fecit misericordiam, Jacob 2, v. 45, etc. Mixto, plenus mixtione sive confusione, veneno, et rebus infectis. Mixtum, sive mixtio, pro veneno et potione incauponibus, qui mixtionibus purum vinum corrumpunt. Sic Gall. : Ce n'est que mixtion ou brouillerie, qui

lite loqui collo durum, quia inferius, Psal. 95, v. 5, Tinde caupones interdum vocant brouillons Allegoria de apparatu supplicii. Calix enim pœnarum et suppliciorum symbolum. Vinum merum, atrocitatis eorum et magnitudinis, apud Isaiam 51, 17, dicitur de ultione temporarià, hic et in Apocalypsi, 14, 10, de æternå. Oui adoraverit bestiam et imaginem ejus, hie bibet de vino iræ Dei, quod mixtum est mero in calice iræ ipsius, et cruciabitur igne et sulphure. Et ibid. 46, 19 : Babylon venit in memoriam, ut daret illi calicem vini indianationis ira eius. Quare Chaldæus calicem vocat maledictionis, plenum vino mero et mixturà amaritudinis, Isidorus Pelusiota, Epist. 6, actiologiam refert ad utrumque membrum. Ideò calicem mixto plenum justam remunerationem interpretatur, quia misericordià temperatur. Hunc dejicit et illum exaltat, quia in manibus habet poculum misericordià et judicio temperatum.

> Vers. 9. - ET INCLINAVIT EX BOC. Infudit in varia pocula, ad potionandos et intoxicandos diversos peccatores, et a lhue superest præ liquoris venenati copià ad reliquis propinaudam fæcem. Eam enim expressam omnes bibent. Ne quis putet se Christi judicium posse evadere. Ex noc poculo, vel calice, in noc poculum, vel ex hâc parte in aliam partem, ut fit quando multis ex eodem calice potus porrigitur. Cunctis præsentibus propinavit, needum tamen expressa et exhausta est ejus fiex. Isidorus ubi sup. : Inclinabit ex hoc in illud, ex benignitate in supplicium sceleribus debitum, BIBENT, judicii videlicet poculum sive colicom

VERS. 10. - EGO AUTEM ANNUNTIABO. Antithesis . contra Christus, vel eius membra, profligatis impiis, perpetua lactitia et voluptate perfruentur, et Deo epinicium in sempiternum canent.

Vers. 11. - Er omnia convua. Justi, perditis impiis, servantur. Cornua, superba impiorum capita conteram. Cornua metaphoricè superbia, vel potentia et robur. Posteriore hemistichio in bonum. Potentia, sa ori ac turbidà. Metaphora à veneficis, vel pravis gloria, dignitas justi exaltabitur, felicitas augebitur, eritque perpetua.

# NOTES DU PSAUME LXXIV.

Le titre est, in finem, ne corrumpas, Psalmus can- II gueilleux que parle le psalmiste; il les menace des jutici Asaph. Tous ces mots ont été expliqués ailleurs. Ne corrumpas a le même sens que ne disperdas, qu'on lit à la têle des psaumes 56, 57, 58. Ils répondent à l'hébreu חושת que plusieurs interprètes se contentent de transcrire, sans les expliquer, parce qu'en effet on ne sait pas précisément ce qu'ils signifient. Il nous semble que l'opinion la plus vraisemblable est qu'ils indiquent l'air, le chant sur lequel ces psaumes étaient exécutés par les musiciens. On peut voir ce que nous avons dit à la tête du psaume 56. Ce qu'il y a du moins d'avantageux dans ce titre, est qu'il se trouve dans l'hébren et dans toutes les versions.

Le sujet de ce psaume ne peut s'expliquer par l'histoire de David, ni même par celle du peuple de Dieu : car ceux qui voient ici ou David délivré des persécutions de Saul, ou Ezéchias après la catastrophe de Sennachérib, où les Israélites sur le point d'être rappelés de la captivité de Babylone, ne font que des systèmes. Nous prendrons ce psaume, comme bien d'autres, ensuite c'est Dieu qui preud la parole des le commett-dans le sens moral qu'il présente. C'est contre les or-

gements de Dieu; et pour rendre son exhortation plus efficace, il fait parler Dieu lui-même, ou plutôt le Messie Homme-Dieu, dès le second verset jusqu'à la fin. Il n'est point nécessaire de supposer ici un dialogne où le peuple et le Prophète et Dieu parlent alternativement : après un simple préambule, qui est ou du Prophète ou des justes en général, Dieu prend la parole et soutient le discours dans tous les versets. Je sais qu'on peut ne pas embrasser ce sentiment; mais il me paraît le plus simple, et c'est ce qui me détermine à le préférer aux autres.

VERSETS 1, 2. Il y a deux versets dans l'hébreu et dans le grec : mais le premier s'étend jusqu'à : quand j'aurai pris mon temps pour juger; et j'avoue que cette division me paraît préférable à celle de la Vulgate : car de cette manière le premier verset comprend tout ce que le peuple, les justes, ou le psalmiste en leur nom, disent à Dieu; joute que notre Vulgate chiffre comme l'hébreu; ce qui let afin d'en convaincre les hommes de plus en plus. I marque l'attention de l'Eglise pour ce texte. L'hébreu ne dit point, nous invoquerons votre nom, mais votre nom est proche, ou bien nous touerons votre nom, qui est proche. Je crois qu'on doit convenir que le sens des LXX et de notre version est plus clair; on ne peut douter qu'il n'y ait ici faute de copiste dans l'hébreu. Il porte זקריב שבוך; or il a été facile aux copistes d'écrire ainsi, quoiqu'il y eut dans le texte קקרן בשבוך. Il n'a fallu que joindre le beth au vau du premier mot; ainsi de, et invocabimus in nomine tuo, ils auront fait et prope nomen tuum. Le P. Honbigant fait la même remarque, et tient pour invocabimus nomen tuum. Si l'on voulait cependant lire l'hébreu tel qu'il est, on construirait et propinquum nomen tuum, avec le verbe confitebimur, ou plutôt celebrabimus; car ce verbe a les deux significations; et alors on traduirait : Nous vous louerons, Seigneur, nous vous louerons et votre nom qui est près de nous, c'est-à-dire qui nous est propice, ce qui s'éloignerait peu de nos versions.

Au lieu de nous raconterons vos merveilles, l'hébreu porte ils raconteront, ou on racontera vos merveilles. Sur quoi il est aisé de voir que notre leçon est plus claire: aussi la Paraphrase chaldaïque dit-elle pareillement

nous raconterons vos merveilles. Ce préambule, au reste, est une prière qu'adresse à Dieu le psalmiste au nom de son peuple ou des âmes justes. Il se met par là en la présence du Seigneur, et tout aussitôt le Seigneur l'instruit de ses jugements, alin qu'il les représente aux orgueilleux, et qu'il les intimide par là.

Quand j'aurai pris mon temps, je jugerai avec équité, c'est-à-dire, quand le temps marqué par mes décrels sera venu, je jugerai selon les règles de la plus exacte justice. Cette expression, justitias judicabo, est un hébraisme qui équivaut à judicabo juste.

### RÉFLEXIONS.

Il y a, selon la force même de la lettre, comme trois degrés dans la prière du psalmiste, confession, invocation, publication des merveilles de Dieu. La confession doit regarder les péchés, et c'est une préparation essen-tielle à la prière pour qu'elle soit agréable à Dieu. Pourquoi entreprends-tu de me louer, dit Dieu par son Prophete au pécheur? Aussi l'Eglise répète-t-elle souvent la confession des péchés dans ses divins offices et dans sa liturgie. Après la confession on invoque le nom de Dieu, on implore le secours de sa grace, on reconnaît que sans lui toute œuvre surnaturelle et méritoire est impossible. Enfin, on s'occupe des merveilles de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté. Telle est la marche, tel est l'ordre de toute oraison faite avec foi et avec méthode.

Il v a un sens sublime dans cette expression, auand j'aurai pris le temps de juger. Elle fait connaître que le temps est en la main de Dieu, et qu'il en dispose comme il lui plait. Elle nous avertit d'être toujours prêts à rendre compte de nos actions, parce que dans ions les moments nons nouvons être cités au tribuna du souverain juge. Dieu nous accorde le temps, pour nous préparer à son jugement; et il nous cache les bornes de ee temps, afin que nons ne cessions point de nous préparer. Il faut que les hommes ne croient pas le jugement de Dieu; car ils pensent à toute autre chose, et ils rejettent même la pensée de ce jugement, quand elle se présente à leur esprit. Les hommes cherchent partout leur intérêt, hors en ce qui concerne leur état dans le monde futur ; d'où cela peut-il venir, sinon d'un défaut de foi à l'égard de cet état? Mais ce défaut de foi est une absurdité, vu la multitude des raisons qui établissent le jugement de Dieu.

### VERSET 3.

C'est le Seigneur qui continue de parler. Il dit qu'au jour de son jugement, la terre et tous ceux qui l'habitent seront détruits; il en parle comme d'une chose

division ne met aucune altération dans le sens; et j'a- n déjà faite, pour marquer la certitude de l'événement; ajoute que c'est lui qui a fondé la terre, qu'ainsi il est le maître de la détruire quand il le jugera à propos. Je crois que c'est là le sens de ce verset, qui n'est pas différent dans l'hébreu. Le P. Houbigant lit, firmata est terra, au lieu de liquefacta est terra. l'avoue que le sens serait plus clair, mais je crois qu'il faut ne changer l'hébreu que dans une grande nécessité. BÉFLEXIONS.

L'apôtre S. Pierre dit (1) aussi que tout doit être dissous, quand le jour du jugement sera venu. Il avait dit quelques versets plus haut (2), que cette terre qui doit être détruite n'avait sa consistance que par la parole de Dieu. Ainsi l'apôtre dit absolument la même chose que le Prophète; et le premier avertit que cette prédiction du jugement futur aura son accomplissement, avec autant de certitude que celle de la destruction du monde par le déluge. C'est le même Dieu qui a créé la terre, et qui l'a noyée dans les eaux; c'est le même qui l'a réparée et qui la consumera un jour par le feu. Il tient en sa main les colonnes de cette demeure assignée aux hommes pour un temps ; il ébranlera ces colonnes, quand le temps marqué par ses décrets sera venu. La longueur des siècles et leur succession ne changeront rien à sa volonté; car mille ans devant lui sont comme un jour : paroles encore empruntées de notre Prophète, Tout s'accorde donc pour nous persuader l'existence infaillible du jugement de Dieu. Toutes les autres prédictions des prophètes et des apôtres ont eu leur effet; comment celle-ci ne l'aurait-elle pas? Mais si cette grande vérité doit être confirmée par l'événement, quelle doit être votre conduite, ajoutait le prince des apôtres? Avec quel soin devez-vous conserver la pureté de votre ame, et vous exercer à la piété? C'est la question que chacun de nous doit méditer en la présence de Dieu.

# VERSETS 4, 5.

On peut traduire dans le 4° verset : j'ai dit aux insensés: Cessez d'agir selon votre folie; mais la traduction des LXX et de la Vulgate répond aussi à l'hébren.

Au 5" verset, l'hébreu est traduit par les hébraisants : Ne dites point des choses dures avec orgueil , ou en élevant une têle orqueilleuse; mais je crois que les LXX ont mieux entendu ce texte que les modernes. Ils ont traduit TNTE2 contra petram, ou de petrà, qui est la propre signification du mot W3, et ils ont enterliu cette pierre, ce rocher, de Dieu, selon un usage trèsfamilier aux Hébreux, comme je l'ai remarqué plusieurs fois. Quant au mot PTV, qu'on traduit par durum, ils l'ont pris pour iniquum ou iniquitatem, et c'est ainsi qu'ils le traduisent encore au psaume 50, où on lit ένομία», et ici άδικία»; c'est bien la même chose que durum ou dura. Celui qui dit des choses dures contre Dieu, dit assurément des choses très-injustes et très-

Dieu, qui parle dans ces versets, dit donc qu'il a averti les méchants, les pécheurs, les orgueilleux, les blasphémateurs, de changer de conduite. Ce seus est fort clair. La loi est le langage dont Dieu se sert pour parler à tous les hommes, et pour condamner tous les crimes, surtout l'orgueil.

## RÉFLEXIONS.

Dien jugera la terre et chacun des habitants de la terre : cette vérité si essentielle a toujours en pour adversaires les impies, les libertins, les mondains, parce que c'est de toutes les vérités celle qu'il leur importe e plus d'infirmer. Vains efforts cependant! Dieu a parlé par toutes ses lois, par tous ses prophètes, par tous ses apôtres; il parle même sans cesse par le cours des événements. La vertu ici-bas est méprisée et persécutée; le crime est souvent honoré et protégé. Tout n'est

(1) 2 Petr. 5, 11. (2) Ibid. 5

du jugement de Dieu. La pensée sérieuse de ce jugement réprimerait tous les pécheurs, et surtout les orqueilleux : car le jugement de Dieu est l'anéantissement de tout l'orgueil des hommes. Dieu seul à ce moment se montre grand, et toute grandeur disparait de-

VERSETS 6, 7, 8.

Je joins ces trois versets, parce qu'il y en a aussi trois qui leur répondent dans l'hébreu et dans le grec; mais les divisions sont différentes. Dans ces deux textes, le premier ne s'étend que jusqu'à montibus ; le second finit à exaltat : le troisième comprend tout le reste, depuis quia calir jusqu'à la fin. Je croirais assez que cette division est préférable à celle de la Vulgate, sauf néanmons l'inconvénient (que la Vulgate évite) de faire un troisième verset trop long. Et je remarque encore que cette version conserve les chiffres

Il y a ici plusieurs différences apparentes entre nos versions et l'hébreu. Je dis qu'elles ne sont qu'appa-

rentes , et en voici la preuve. Au premier verset, qui est le 6° du psaume, quelques hébraïsants traduisent : Il n'y a d'élévation ni du côté de l'orient, ni du côté de l'occident, ni du côté des déserts. Ces interprètes prennent le mot שוקים pour exaltatio, et d'autres le prennent pour montibus. Les LXX ont vu ce second sens. S. Jérôme de même, aussi bien que la Paraphrase chaldaique et la plupart des anciens. On ne peut condamner ni l'une ni l'autre de ces interprétations. Ceux qui prement le mot hébreu pour eraltatio se délivrent de l'embarras d'un supplément; car ceux qui le prennent pour montibus sont obligés de suppléer ou auxilium ou refugium, ou quelque chose en un mot qui marque que le pécheur, de quelque côté qu'il se tourne, ne pourra se soustraire au jugement de Dieu.

Au second verset, il n'v a nulle différence par rapport à ces mots, quoniam Deus judex est, hunc humi-liat et hunc exattat. Dans le texte et dans les versions, le Prophète dit que c'est Dieu qui juge, qu'il humilie celui-ci, et qu'il élève celui-là, pour marquer que l'humiliation est réservée aux orgueilleux, et l'élévation aux âmes humbles.

Dans tout le reste, voici l'hébreu mot à mot : Car dans la main du Seigneur est une coupe, rouge de vin, pleine de mélange, et il verse de cette coupe : or tous les pécheurs de la terre en tireront la lie et la boiront. Il n'y a point d'interprète qui n'aide un peu à cette lettre, pour en lier les parties et y répandre de la clarté. Par exemple, les auteurs des Principes discutés disent : Oni, l'Eternet tient en sa main une coupe dont le vin est troublé par le mélange dont elle est remplie. Il en sera boire à tous les impies de la terre, ils en exprimeron la lie, ils en épuiseront jusqu'à la dernière goutte. Le P. Hou-bigant traduit : et effudit huc illuc, ce qui revient à inclinavit ex hoc in hoc.

Si l'on examine de près nos versions, on reconnaîtra qu'elles ne s'écartent point du sens de l'hébreu. Selon ces versions, la coupe du Seigneur contient un vin fort, mais mélé (d'amertume), le Seigneur penche cette coupe pour la répandre. (On entend assez que c'est tantôt sur ceci, tantôt sur cela, c'est-à-dire, tantôt sur un impie, tantôt sur un autre. S. Augustin lit exhoc in hunc. | Mais tous les pécheurs de la terre boiront de la lie que cette coupe contient, d'où il est aisé de conclure que cette lie ne s'épuisera point, et qu'il en restera toujours assez pour abreuver tous les impies. Tout ce qu'on peut dire de nos versions, c'est qu'elles paraphrasent un peu le texte.

Au reste, le sens du Prophète se manifeste assez : la coupe du Seigneur pleine d'un vin fort, mais mélangé, signifie sa justice vindicative, sa redoutable colere. lypse, boira du vin de la colère Dieu; ce vin est fort, mêlangé dans la couve de sa colère. Le Seigneur versera I cond verset jusqu'à la fin.

done pas à sa place, et il doit y avoir un temps où tout place cette coupe sur les coupables, dans la proportion rentre dans l'ordre. Ce temps ne peut être que celui place de leurs crimes : mais tous boiront de cette coupe, pour marquer que tous seront punis; tous seront abreuvés de la lie de cette coupe, pour faire voir que le châtiment sera rigoureux, et que nul ne pourra s'y soustraire.

Il y a des interprètes qui divisent cette coupe du Seigneur, qui croient qu'une partie, c'est-à-dire ce qu'elle contient de vin pur, est destinée aux justes, et que ce qui s'y trouve de mélange et de lie est pour les pécheurs; c'est pour cela, disent-ils, que le Prophète observe d'abord que le Seigneur humilie l'un et exalte l'autre ; car la raison qu'il en donne est cette coupe où se trouve le vin par et le mélange de la lie. Ce vin par de la coupe indique bien aussi les afflictions dont Dieu fait part aux justes en ce monde; mais c'est pour les couron-ner avec plus de gloire : au lieu que les fléaux dont il frappe les impies ne sont que la lie de cette coupe, c'esta-dire des chatiments sans miséricorde et sans fin. Cette explication n'est point à rejeter, elle lie avantageusement les pensées du Prophète, elle est tout-à-fait analogue aux principes de la religion.

Il n'y a point de ressource contre le jugement de Dieu. Que le pécheur se transporte à l'orient, à l'occident, dans les déserts, dans les creux des rochers, dans les gorges des montagnes, Dieu est juge partout, rien n'échappe ni à ses connaissances ni à la force de son bras. Il humilie les grands, s'ils ont été orgueilleux, et il élève les pauvres qui ont été humbles de cœur; il a dans sa main la coupe d'où il verse le vin de sa colère, scion l'expression des prophètes, et il faut que les pécheurs boivent ce calice d'amertume jusqu'à la lie. Telle est la fin des destinées humaines. C'est à ce tribunal de toute vérité et de toute justice que vont aboutir toutes nos pensées, tous nos projets et toutes nos œuvres. On ne pourra prétexter contre ce tribunal, ni l'ignorance, toutes les pages des saints livres nous l'annoncent; ni les passions, la pensée de ce tri-bunal en est le remède; ni la faiblesse de notre nature. des millions de saints aussi faibles que nons se sont rendus favorable le souverain juge; ni l'embarras des soins de la terre, notre premier soin devait être de nous occuper du jugement de Dieu. Ce sera un des plus grands remords des réprouvés de penser qu'ils sont condamnés par un tribunal dont le souvenir devait les sauver. S'il feur restait du temps pour réparer leur indifférence à l'égard de ce jugement redoutable, ils ne le perdraient jamais de vue. Mais qu'avons-nous besoin de ce qu'ils feraient dans la supposition d'un repentir et d'une conversion qui ne seront point? Ne doit-il pas nous suffire que la parole de Dien est infaillible, et qu'il a déclaré que son jugement est infiniment redontable?

## VERSET 10.

Univa point de différence ici entre le texte et les versions. Le sens est clair en lui-même, mais il s'agit de montrer comment le 9° verset peut convenir à Dieu. qu'on suppose parler pendant tout le psaume denuis le second verset. Il est évident d'abord que le 10° et dernier verset ne neut se rapporter qu'à Dieu, et qu'il n'y a rien qui dénote un changement de personne dans ce dernier verset. C'est même tout le contraire, puisque ce verset est lié au précédent par la conionction et. Ensuite quoique le verset 9 ne puisse pas convenir proprement à Dieu consideré dans le rapport de la divinité, il peut très-bien convenir au Messie, qui, en qualité d'envoyé de Dieu, a an-noncé aux races futures les merveilles de son Père, et qui a rendu plus d'honneur que personne au Dieu de Jacob Comme cette explication influe sur tout le psaume, où je crois qu'il ne faut point admettre de dialogue, il s'ensuivra que c'est le Messie on Jésus-Christ l'Homme-Dieu qui parle dans ce cantique depuis le seRÉFLEXIONS.

connaître son Père, il exalte la gloire de son Père, il courage des élus de son Père. Le fruit de ce psaume doit être de me conformer aux exemples de Jésus-

1. In finem in laudibus, Psalmus Asaph, canticum ad Assurios. LXXV.

# Hebr. LXXVI.

- 2. Notus in Judæå Deus; in Israel magnum nomen
- 3. Et factus est in pace locus ejus; et habitatio eius in Sion.
- 4. Ibi confregit potentias: arcum, scutum gladium,
- 5. Illuminans tu mirabiliter à montibus æternis; turbati sunt omnes insipientes corde.
- 6. Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.
- 7. Ab increpatione tuå, Deus Jacob, dormitaverunt qui ascenderunt equos.
- 8. Tu terribilis es, et quis resistet tibi? ex tunc ira
- 9. De cœlo auditum fecisti judicium; terra tremuit et anievit :
- 40. Cum exsurgeret in judicium Deus, ut salvos li terre. faceret omnes mansuetos terra-.
- 11. Quoniam cogitatio hominis confitebitur tibi
- et reliquiæ cogitationis diem festum agent tibi. 42. Vovete et reddite Domino Deo vestro, omnes
- qui in circuitu ejus affertis munera. 13. Terribili, et ei qui aufert spiritum principum
- terribili apud reges terræ.

Christ humilié dans sa vie mortelle, et exalte a cause Toute puissance a été donnée à Jésus-Christ. Il fait de ses humiliations. On voit dans ce cantique la catastrophe des orgueilleux, et l'élévation des âmes humabat la fierté des ennemis de son Père, il relève le bles, Puis-je balancer entre le parti de l'humilité et celui de l'orgueil?

# PSAUME LXXV.

- 1. Dieu est connu dans la Judée, son nom est grand dans Israel.
- 2. Il a placé son séjour dans la ville de paix, et sa demenre dans Sion
- 5. C'est là qu'il a brisé les traits puissants de l'ennemi, son bouclier, son glaive, et qu'il a fait cesser les horreurs de la guerre.
- 4. Vous répandiez (Seigneur) d'une manière admi-rable votre éclat du haut de vos montagnes éternelles, et tous les cœurs insensés ont été saisis de trouble.
- 5. Leur sommeil est venu les surprendre; et tous ces hommes fiers de leurs richesses n'ont rien trouvé dans leurs mains.
- 6. A votre voix menaçante, Dieu de Jacob, ceux qui étaient montés sur des chevaux (de bataille) ont été frappés comme d'un sommeil léthargique.
- 7. Vous êtes terrible, et qui pourra vous résister. quand votre colère sera enflammée?
- 8. Vous avez fait entendre du haut du ciel l'arrêt de votre justice : la terre a tremblé, et s'est tenue en
- 9. Lorsque Dieu s'est élevé pour juger, afin de sauver tous ceux qui sont doux et humbles sur la
- 10. C'est pourquoi la pensée de l'homme confessera votre nom (ou vous louera), et les suites de cette pensée vous feront une fête (éternelle).
- 44. Faites des vœux au Seigneur votre Dieu, et accomplissez-les, ò vous tous qui présentez des offranles autour de son autel.
- 12. Faites des vœux à ce Dieu terrible qui est le maître de la vie des princes, qui est redoutable aux rois de la terre.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. - Canticum ad Assyrios (1). Putarunt u cani internecionem exercitàs sennacheribi, 4 Reg. 19.

(1) Canticum occasione Assyriorum. Hæc inscriptio plures tum veteres tum recentiores interpretes eo traxit ut Psalmum hunc epinicium carmen esse crediderint ob cædem Sennacheribi. Psalmus inse huic sententize favet, neque ego quidquam illi adversari video, præter unum Asaphi nomen, cui adscribitur, homini certè Davidica atatis. Quamobrem, si carmer est epinicium ob cladem Sennacheribi, sub Ezechiâ scriptum fuisse post rem ipsam quæ canitur, necesse est; quare Asapho tribui nequit. At jam in Psalmos 49 et 72 animadvertimus, non unum fuisse Asaphum, ac fortassè illius classem ad captivitatem usque Asaphi nomen tenuisse; hinc contigisse ut omnes Psalmi ab Asaphitarum classe exarati, de patris nomine quanquam diù ante è vivis subiati, inscriberentur. Grotius difficultatem auferre conatus, ait Psalmum hune primitus à Davide recitatum in gratiarum actionem ob profligatos Ammonitas, cæterosque populos quos invaserat, Ezechiam deinde iterum recitasse, ut gratias ob prodigiosam Sennacheribi cædem age-

Alii, neglectà inscriptione ad Assyrios, de Davide hostium metu soluto interpretantur, ac notant ea verba, ad Assyrios, glossema esse subsutum, quod neque in Hebreo legitur, neque in vetustis Græcis interpretibus, teste S. Basilio. Ea se non invenisse in Hexaplis, ac nonnisi in quibusdam Septuaginta Interpretum codicibus legi, tradidit Theodoretus. Neque illa novit Eusebius, neque Psalterium Romanum Parisiis impressum anno 1508. Septuaginta, S. Am-

brosius, Psalterium Gallicanum legunt : Canticum ad Assyrium. Vetus Psalterium S. Germani: Canticum pro-

Sunt ex Rabbinis qui ad victorias Messiæ de Gog et Magog referant; proinde carmen esse propheticum. putent, quòd res multò serius implendas prædicat. S. Augustinus aliique de Christiana Ecclesia exponunt, victis hostibus ac tyrannis. Nos de Sennacheribiclade explicamus; primus enim versiculus senarationem Judæ et Israelis luculentissimè innuit. Davide posteriorem. Ita verò titulum ex Hebræo vertimus : Magistro psaltriarum præsidi , Psalmus , ad Asaph, canticum, vel ad Asaphi classem. (Calmet.)

Epinicium atque gratiarum actio propter victorias concessas adversus hostes notentes. Petit ut religios quoque hostes Deus conficiat, et hortatur ad pia vota et munera offerenda. Non est dissimilis hic Psalmus sexto et quadragesimo et duodequadragesimo, unde tamen non tutò colligitur, uno codemque tempore tria hæc carmina scripta fuisse. Fieri enim potuit ut ad veteris alicujus poetæ versus recentior quisquam se exerceret, aut priscum carmen ad sui temporis rationem accommodaret. Victoriam in Assyrios nostro carmine celebrari, vetus est opinio, utpote quæ jam in multis translationis Græcæ Alexandrinæ (a) atque Vulgatæ codicibus reperitur, atque à Jarchio quoque editur, qui nominatim de prostrato Sennacheribi exercitu (b) Psalmum agere existimat, quod nullum

(a) Διδή πρός του Ασπόριου. (b) 2 Reg. 19, 55; Isa. 56, 36.

35 , prophetice. Non est quidem dubium quin illi Assyriorum eladi multa hic conveniant, adeò memorabih, ut eius fama ad Græcos apud Herodotum permanaverit. Sed argumentum est latius. Præterea clades illa Sennacherib typus fuit tyrannorum, quos perpetuò absumit divinà virtute Ecclesia. Rabbini ad Gog et Magog, id est, Antichristum restringunt.

Vers. 2. - Notus in Judea Deus, notitià non solùm generali, qualis fuit in gentibus, præsertim Philosophis, Rom. 1, et 19, 20, è sensu creationis et naturze operibus haustā, verum etiam speciali, per gratiam, Scripturas, aliasque revelationes propheticas comparatà, cujus finis est Dei cultus, fides, religio, amor, metus. Unde præter illa quæ philosophus de Deo novit, id est, esse conditorem, moderatorem, motorem primum, primam causam, formam, finem rerum omnium, actum purum, incorporeum, scipsum et in seipso cuncta intelligentem, alia multa Christianus cognoscit, que Dei naturam maximè explicant: ut Deum esse unum et trinum, omnipotentem, adeò ut ex nihilo cuncta produxerit, tali tempore, non priùs vel posteriùs, et nune omnia regat, conservet, portet verbo virtutis sure, curet, et sciat quæcumque, quantamvis exigua, vilia, numerosa: Deum illum unicum, quem mente suspicabatur philosophus, habere Filium et Spiritum sanctum, consubstantiales, cadem majestate et perfectione præditos, elementissimum esse, justissimum, omnia posse, nullo causarum interventu, quæ humana mens nulla possit arte rationeve investigare ac assequi; quæque se ipsis verissima, solà fide et auctoritate dicentis demonstrata sint atque stabilita. Deus, non quantum ad essentiam, sed quantium ad attributa, proprietates, cultum colendique modum; adde leges, voluntatem, mysteria, peculiaria opera. Quantum ad hæc omnia in solà Ecclesià, cujus matrix est Juda et Israel, verus et certus Deus cognoscitur et colitur Isa. 31, 9. Verus quidem Deus. cujus ignis est in Sion, et caminus in Hierusalem. Idque

aliud hostis in Judza prope Hierosolymam ita deleti exemplum sibi in historia occurrat. Syriacæ hujus carminis translationi hoc præscriptum legitur : Quium vastata fuit Rabbah Ammonitarum ; prælerea indicat ultionem judicii Christi adversus impios. Quod ex parte amplexus est Grotius, ita ut Psalmum victis Ammonitis scriptum, sed co postea Ezechiam, liberatum ab Assyriis, usum esse censeat. Denique ad Antiochica tempora carmen refert Rudingerus (a). Certa tamen atque indubitata temporis indicia nos quidem in hoc carmine deprehendimus nulla.

(a) « Facio Psalmum hunc Asaphi non Davidici e neque Josaphatici, sed Antiochici. Josaphaticæ enim · victoriæ, quà ipsi hostes se confecerunt, non cone gruit Psalmus, sed victoriæ ei quam Judas contra c Gorgiam obtinuit, per omnia (Machab. 4) itemque contra Lysiam, cap. 5, et de toto cursu sexennii ejus. c De tempore Psalmi idem sensisse existimo eum qui e titulum fecit Psalmi, eum quem Græci interpretantur, nimirum esse odam factam πρός του Ασσύριου. · Fuit enim Gorgias Syrus, qui et Assyrii, et potest e fieri ut per enallagen numeri, figurà communi, feccrit Assuptous, et non Assuptous, sed ut hoe modo Gore gias indicaretur. Est autem factus Psalmus ad exemplum Psalmi 46 et 48. (Rosenmuller.)

ob miracula inaudita, quæ illic patravit, et solet patrare pro ejus salute et glorià. Certus autem Deus, ut qui apparuisset patriarchis, corum posteros è servitute liberåsset, dedisset terram Chanaan, legem, tabernaculum, prophetas, cultum, qui esset pædagogus ad Christi adventum, ut tum demùm reliquis nationibus Evangelium per eos annuntiaretur. Deum enim cognoscere interdum est quædam vel plurima, vel omnia Dei attributa physica et generalia nôsse et percipere. Quomodò philosophi ab Apostolo Rom. 1, v. 19, 20, Deum dicuntur cognovisse, id est, ut illic interpretatur Paulus, intellexisse generalia ejus attributa, ut potentiam, sapientiam, æternitatem. Interdum præter hæc, singularium attributorum supernaturalium intelligentiam accepisse, que non sensum modò de Deo aliquem afferant, verùm animum etiam Dei metu et religione imbuant. Quo modo in Ecclesià notus est. Alioqui Dei naturam, essentiam, rationem totà definitione, vel cognitione minimè complectimur, quemadmodum hominis aut alterius rei, quæ à nobis qualis, quanta, quæque natura sit, tum explicari, tum animo concipi potest. Hoc enim sensu Deum nemo vidit unquam, Joan. 1, v. 19, id est perfecte, sive per naturam, essentiamve cognovit.

Vers. 3. - Et factus est in pace, in urbe pacificà, metonymicè. În Ecclesiă, în quâ est pax vera Christi in cordibus fidelium. Rabbini salem hic in Hebræo positum sumunt propriè, non appellativè, ut sit ca urbs, quæ postea Jerusalem, quemadmodum et alibi, nempe Genes. 14, 18, Hebr. 7, 2. Sie Chaldaus : Et fuit in Jerusalem domus sanctuarii ejus, et habitaculum divinitatis sanctæ ipsius in Sion; quando fecit domus Israel voluntatem ejus, habitavit divinitas ejus inter eos. Verum Septuag. docere voluerunt, hoc intelligi potiùs de verâ Jerusalem, id est, cœlesti et spirituali, sive Ecclesià, quam de externà et terrenà, in quà Deus confringit potentiam hostium tam invisibilium quam visibilium, ut perfectam pacem à persecutionibus et victoriam tribuat, bellicis veluti instrumentis confractis. Et habitatio. In Hebræo est metaphora elegans, lustrum ejus, q. d. : In Sion desidet, ut leo paratus ad prædam.

VERS. 4. - IBI CONFREGIT POTENTIAS (1), fortitudines

(1) Hie jam describit victoriam adversus Assyries, de quibus in titulo Psalmi. Historia hujus victoria habetur lib. 4, Reg. 49. Ubi Deus liberavit Jerusalem ab obsidione regis Sennacherib sine ullà pugnà Judæorum, Angelus enim Domini una nocte occidit centum octoginta quinque millia Assyriorum, et co modo confregit Deus potentias arcuum, id est, sagittas, quas Assyrii paraverant ut jacerent in Hebracos, et scutum quod paraverant ut se defenderent ab Hebræis, et gladium, quem exacuerant, ut cominis pugnarent adversus eos, adversus quos sagittis eminus pugnassent; denique bellum totum confregit, id est, ayertit ab Jerusalem. In Hebræo pro vocibus, potentias arcuum, habetur, rispe chesech, que voces proprie significant carbones arcuum, id est, jacula ignita arcuum; sed Septuaginta verterunt potentias arcuum, quia potentia arcus in sagittis ejaculandis consistit. Altiore sensu per jacula ignità et gladios, significantur tentationes dæmonum et persecutiones hominum. arcuum, August. Hinc Hebraice sagittas ignitas, | dire 2 (in) manibus suis (quiequam sive roboris, sive vel volatiles. Contrivit robora exercitûs omnis hostilis. Sic exponunt volatilia sive jacula volitantia in aere, et habentia pennas, quorum usus apud Tartaros, Turcas et Orientales ereberrimus.

VERS. 5 - ILLUMINANS TU MIRABILITER. O tu qui illuminas nos mirabili luce, favore et gratia, ò tu, qui illuces nobis ad salutem è collis qui sunt veluti montes alti, vel è locis Judææ, quæ magnå ex parte montosa est, æternis, id est, ab inicio orbis conditi inhabitatis et cultis ab Adamo, imò et posteris ejus, tuoque cultui perpetnò destinatis. Vel propheta loquitur de Chanancia ab Israelitis subacta. Habac. 3, vers. 6: Contriti sicut montes eternitatis humiliati sunt corles seculi. Vel montes Sien et Moria propter longitudinem durationis sunt æterni, id est, immobiles, stabiles in perpetuum à Deo conservati. Montes nunquam perituri, ut frustra tententur ab hostibus. Hebr. : Tu illustris sive clarus de montibus prædæ, q. d. : 0 qui illustris es contra hostes, ut leo, qui egreditur é montibus ad prædandum. Montes Judææ comparat prædatoriis montibus, quòd illic innumerabiles copias, quæ illos occupabant, ad internecionem deleverit. Vel passive, de montibus Judææ sæpius direptis, et quotidié prædæ hostium expositis. Per eos Euthymius cœlos intelligit. Sunt enim montes æterni à parte posteriore, quia in æternum daraturi, nanquam perituri ut terreni, saltem quafithm ad formam et substantiam. Tumque erit metaphora à lecnibus, q. d. : Mirabilis eluces è cœlis montibus prædæ, è quibus scilicet aliques rapis ad pœnam, è quibus specularis ad prædandos, rapiendos et discerpendos impios in his mundi vallibus degentes. E montibus speculæ, è quibus specularis, et insidias agis ad prædam; è quibus excurris ad invadendos et discerpendos improhos, tanquam leo è lustro montium, in quibus agit excubias. Sie enim Deus inducitur quasi leo, è cœlo speculari et prospicere, ut videat que pacto tradat impios in manus suas. Sie propheta Jerem. 25, 50. 31 : Dominus ex excelso rugiet, et de habitaculo sancto sno dabit vocem suam; rugiens rugiet super decorem suum ; perveniel sonitus usque ad extrema terra, quia gudicium Domino cum gentibus. Tureati sunt, spoliati sunt et direpti, Hebraicè pergendo in metaplicrà, vel, juxta anonymum, infatuati sunt, mente capti sunt

Vers. 6. - Dormierunt somnem suem. Sic appellat mortem. Viri divitiaren, potentes. Vox haiil etiam robur significat. Quare Kimni sic interpretatur : Et non invenerunt omnes viri roboris manus suas, id est. robur suum, metonymice, ad præliandum scilicet contra Ecclesiam; sive quia Deus muttavit eis manus, sive quia eos absterruit, ut sibi non videantur habere manus ad confligendum. Malo cum Septuag. subau-

Per scut, intelliguntur prætextus varii quibus se tegant hostes nostri spirituales, cum nos oppugnant; sed in animis perfectorum servorum suorum Deus victorias maximas obtinet, ut perspicuum est exhistoriis sanctorum martyrum et perfectorum mona-(Bellarminus.)

opum) non invenerunt, te judicante et tuos ulciscente.

VERS. 7. - AB INCREPATIONE TUA. DEUS, propter tuam increpationem et minas consopiti sunt, et mortis somno oppressi hostes, qui et equis et quadrigis contra nos invehebantur : nullum in curribus vel equis auxilium sentientes. Ad verb : Consopitus est et currus et equus, id est, tam currus quam equus. Antiquitus pugnabant ex curribus, ut apud Homerum et in lib. Judicum, 4, v. 3.

Vers. 8. - Tu terribilis es, hostibus nostris. Re-SISTET, stabit in conspectu tuo. Ex Tunc. Ira tua est pridem concepta contra hostes Sion, et inveterata, ideòque maxima. Ex tunc, id est, è longo tempore, ab initio, vel aterno. De hoc idiotismo infrà. Psal. 92, v. 4. Eam iram apud te ab ævo aluisti, ut non sit brevis, quæ simul ac oritur, deponatur. Respicit ad reprobos, in quos ab æterno iram concepit ob futuram eorum pravitatem. Ut enim prædestinatio est æterna, ita et reprobatio, nisi quòd prædestinatione præparatur gratia misericorditer et gratis sine operum respectu, reprobatione autem præparatur ira et supplicium, sed non sine ratione futurorum peccatorum.

VERS. 9. - DE COELO AUDITUM FECISTI. Hyperbole poetica per prosopopeiam. De corlo renicium, id est, ultionem et vindietam hane audire fecisti tonitrubus et tempestatibus in cœlo et aere excitatis, ad quas terra tremuit, siluit et obstupuit. (Nam quiescere id isto loco significat.) Fecisti, TREMUIT, QUIEVIT. Hieron hæc præterita pro futuris interpretatur, quòd generale judicium videatur significari. Quievit, cessavit, desiit motus contra pies excitare præ obstypefactione. De codo manant Dei judicia et ultiones, dum exercentur per angelos et meteora.

Vers. 40. - Com exsurgeret in judicium. Etiam lile judicium vocat illam stragem hostium à Deo editam. Sic exsurrexit de corlo per angelum in clade Sennacherib.

VERS. 41. - QUONIAM COGITATIO HOMINIS. Metonym. cogitans. Quoniam homo vel iratus ista cogitans, et contemplans laudabit te, et extrema cogitationis ejus cò ferentur, id est, desinet ipsorum cogitatio, ut diem festum agant tibi, te celebrent, et solemniter colant, ad te convertantur : homo cogitatione sua confusus prædicabit te, etc. Confitentun, laudem dabit. Procogitatione, Hebraicè est furor. Et mox, reliquiæ furoris. Itaque Grace & Sugaro, possis accipere loco Sugar ira, furoris; pro, festum agent tibi, succinges. Quod iis congruenter interpretator R. Kimhi: Quoniam furor hominis , clade Gog et Magog (id est , Antichristi) conspecia, laudabit te, furore deposito, et reliquias furorum, que non ceciderint, in memorabili isto prælio, succinges, id est, frænabis atque convertes. Adde legere potuisse sahgor per caph, et de dup.

VERS. 12. - VOVETE ET REDDITE, ob victoriam hanc adeptam. Qui in circuitu eius, Dei, affertis munera. Periphrasis piorum, qui vicini et propinqui erant Judaze, in qua Deus colebatur, q. d.: Omnes fideles vicini et propinqui , omnes qui estis per circuitum terræ Israel, vovete. Per metonymiam. Eaus, Dei scilicet dixit , pro templi, vel regioms Dei , ut Maro 2 Eneid.

. . . . . . . . Tum proximus ardet

Ucalegon,

id est, Ucalegontis domus, possessor pro possesso. Ad verb. : Omnes circuitus ejus afferant munus timori, id est, terribili (Deo.) Chald.: Omnes qui habitant in circuitu Sanctuarii offerant sacrificia ædi Sanctuarii in timore. Græce ofsoust afferent, ut et August. Noster interpres verterat, fortasse per eclipsim verhi substant. Estis. Afferte omnes, qui in circuitu ejus (estis), ut de vite botros.

afferte munera terribili, etc. Nam incumbit hic versus in sequentem.

Vers. 15. - Terribili et ei qui aufert. Hebr., qui vindemiat. Metaph. qui tanquam præscindit racemos. Spiritum, animam, vitam principum et potentum. Vel juxta R. David, fastum, arrogantiam, animositatem, ut Latine, gerit magnos spiritus. Hanc similitudinem usurpavit Joann. in Apoc. 14, 18: Mitte falcem tuam acutam in terrà et vindemia botros vinea terra, quoniam matura sunt uvæ ejus, id est, exscinde, aufer de vità,

# NOTES DU PSAUME LXXV.

Asaph, canticum ad Assyrios. Ce qu'on appelle ici in laudibus est la même chose que ce qu'on appelle au psaume 4 in carminibus, et cela signifie que ce saume devait être chanté sclon les règles de la musique, et avec des instruments qui se touchaient de la main. On peut revoir ce qui a été observé à la tête du psaume 4. C'est Asaph qui a composé ou exécuté ce cantique. Quant à ces deux mots ad Assyrios, ils ne sont ni dans l'hébreu ni dans tous les exemplaires grees; et dans l'édition du Vatican, on lit ad Assyrium. On soupconne que du temps d'Ezéchias, après la catastrophe de Sennachérib, on chanta ce psaume (c'est la pensée du père Houbigant et de quantité d'autres), et que ce fut à cette occasion qu'on ajouta au titre ad Assyrios ou ad Assyrium ; c'est tout ce qu'on peut dire de ce titre, qui n'a pas plus d'autorité que la plupart des autres.

Le sujet du psaume est la reconnaissance que témoigne le peuple de Dieu, ou l'âme fidèle, pour les bienfaits dont l'a comblé le Seigneur. Ces bienfaits sont représentés comme une victoire remportée sur des ennemis puissants. Le style de ce psaume est brillant et énergique. Il a aussi ses difficultés dans la comparaison qu'on en fait avec le texte hébreu.

VERSET 1.

Le sens de ce verset n'est pas que Dieu n'ait été connu que dans la Judée : il s'est révélé à tous les hommes par le spectacle de cet univers, et par les principes de la loi naturelle. Mais il est vrai de dire qu'il s'est manifesté d'une manière spéciale à son peuple, et que la Judée fut long-temps le séjour du vrai culte.

Il n'y a point de différence ici entre le texte et les

Voici, dit Jérémie, la parole du Seigneur : Que le sage ne se glorifie point de sa sagesse; que l'homme fort ne se glorifie point de sa force ; que le riche ne se glorifie pas de ses richesses : mais que celui qui veut se glorifier se glorifie uniquement de me connaître ; car je suis le Seiqueur, et c'est à moi qu'il appartient de faire miséricorde et justice. Cette instruction est toute la même que celle de l'Apôtre : Que celui qui veut se glorifier se glorifie dans le Seigneur, c'est-à-dire, qu'il ne fasse cas que de l'avantage de connaître le Seigneur et d'être attaché à son service. Cette vérité si simple, si claire et si essentielle, paraît comme étrangère à la plupart des hommes. Connaître Dieu et le servir est la moindre de leurs occupations. Ces ingrats ne sont point les vrais descendants d'Israel; ils ressemblent aux Juis réprouvés qui se disent la nation sainte, et qui ne sont que des branches séparées de la tige bénie de Dieu.

Quand il se trouve des hommes tout occupés de Dieu , c'est dans cux que Dieu est connu, et que son nom est grand. Le monde ne vois pas cette grandeur, mais elle est l'objet de l'admiration des anges. Dieu est grand dans ces ames généreuses, parce qu'elles | le Prophète, ne peuvent résister à l'armure spirituelle

On a dans le titre : In finem, in laudibus, Psalmus | ont de hautes pensées de Dien; il est grand, parce qu'elles travaillent sans cesse à se rendre conformes à Jésus-Christ, en qui Dieu voit tous les traits de son infinie grandeur; il est grand, parce que ces âmes n'agissent que par le désir d'honorer et de glorisier Dieu en tout; il est grand, parce que l'exemple de ces saints est une sorte d'apostolat continuel qui étend partout le royaume de Dieu.

VERSET 2.

L'hébreu dit in Salem, au lieu de in pace; mais c'est au fond la même chose, puisque Salem ou Jérusalem est ainsi appelée du mot DD, qui signifie paix. Le Prophète veut donc dire que Dieu est connu en Judée et honoré en Israël, parce qu'il a établi sa demeure dans Jérusalem ou la ville de paix, et parce qu'il habite sur la montagne de Sion, où l'arche d'al-liance fut mise comme en dépôt, jusqu'à ce que Salomon båtit son temple.

PÉRIEXIONS.

Jérusalem et Sion étaient la figure de l'Eglise et du séjour céleste. Par l'opiniâtreté et l'aveuglement des Juiss, cette figure a été réprouvée; Jérusalem et Sion sont devenues la proie des infidèles, et le vrai peuple de Dieu est toute nation qui croit en J.-C. C'est parmi ce peuple que Dieu a établi sa demeure ici bas, jusqu'à ce que la céleste patrie réunisse tous les membres de cette sainte et immense famille. La paix fait le caractère de cette demeure du Très-Haut. Paix dans l'ancien Israel, tandis qu'il sut estimer l'avantage d'appartenir à Dieu; paix dans l'âme des chrétiens, tandis qu'ils se tiennent unis à J.-C.; enfin, paix éternelle et inaltérable dans les habitants du ciel, parce qu'ils sont établis dans le séjour où il n'y a ni crainte, ni deuil, ni douleur.

Ce verset indique quelque grande victoire rempor-tée par le peuple de Dieu. C'est ce qui a donné de la vraisemblance à l'inscription énoncée dans le titre, contre les Assyriens ; car ce fut sous les murs de Jérusalem que Dieu détruisit la puissance de Senna-

L'hébreu porte, les charbons embrasés de l'arc, ou bien, comme traduit S. Jérôme, les traits de l'arc. Les LXX rendent ce sens par les puissances de l'arc; en effet, les traits font la puissance de cette arme.

RÉFLEXIONS.

Puisque Dieu habite le séjour de la paix, il n'est pas extraordinaire qu'il brise toutes les armes de ceux qui voudraient troubler ectte tranquillité. Ce qu'il a fait tant de fois en faveur de son peuple, il le fait d'une manière invisible, mais non moins certaine et efficace dans l'âme des justes. La protection qu'il accordait à Jérusalem n'était que la figure des secours qu'il donne à ses amis. Ils éprouvent des guerres intérieures et étrangères ; ils sont tourmentés par l'enfer, par le monde et par eux-mêmes; mais J.-C. est leur défenseur. Les armes ennemies, dont parle ici dont J.-C. couvre les siens. S. Paul a eu soin de les ¶ royaume de Dieu et la bienheureuse immortalité. La détailler. Si l'ennemi a un glaive, le fidèle a la parole lumière qui vient de ces montagnes est une lumière réfléchie; il faut s'attacher à la lumière primitive, à de Dieu, qui est, selon l'Apôtre, le glaive du Saintcelui qui a éclairé ces montagnes, et c'est ce que l'A-pôtre enseignait aux Coriethiens, quand il leur disait : Esprit. Si l'ennemi a un bouclier, le fidèle a celui de la foi, et c'est avec cette arme défensive qu'il peut re-pousser tous les trais enflammés de l'enfer. Non pas , Est-ce que Paul a été crucifié pour vous? est-ce que vous avez été baptisés au nom de Paul? Voilà une mondit S. Augustin, qu'il faille espérer en cette vie une tagne qui ne s'attribue point la lumière, et qui renvole paix parfaite; elle ne nous sera donnée que dans le ses disciples à la lumière essentielle et primordiale; lieu que le Seigneur a établi pour sa demeure : mais, voilà une montagne d'autant plus élevée en Dieu qu'elle en ne présumant point de soi-même, et en comptant sur la protection divine, on combattra avec succès, est plus humble en elle-même et les combats rendront la victoire plus glorieuse et la couronne plus éclatante.

VERSETS 4, 5. Il y a pareillement deux versets dans l'hébreu et dans le grec, mais la division est différente. Dans ces textes, le premier des deux versets se borne aux cinq premiers mots, en sorte que le second s'étend depuis turbati sunt, etc., jusqu'à la fin.

L'hébreu porte mot à mot : Vous êtes brillant d'une manière plus admirable que les montagnes du butin ou de la captivité, comme traduit saint Jérôme; et les interprètes se tourmentent pour donner un sens raisonnable à ces mots, au lieu que les expressions des LXX sont claires; car dans cette apostrophe que le Pro-phète fait à Dieu, il-lui dit : Vous répandez ou vous avez répandu un éclat admirable ou effrayant du haut de vos montagnes éternelles, et tous les insensés ont été saisis de trouble

La grande différence des LXX d'avec l'hébreu vient du mot שווף, qui signifie præda. On soupçonne que les LXX ont lu טרם, qui signifie ante, et qu'en rend par éternel, au lieu de קום, præda. Ils pourraient aussi avoir lu שרך, pour dire que Dieu a jeté un éclat du haut des montagnes des Séraphins; ce qui ferait allusion à l'arche d'alliance, sur laquelle les Séraphins reposaient : alors on pourrait croire que ces interprètes ont écrit albanas ou albanias, au lieu de alanias; or albanias répond à שרך. Quoiqu'il en soit, on ne peut guère se persuader que ces traducteurs eussent vu des montagnes éternelles, au lieu de montagnes de proie, s'ils eussent lu ce que porte aujourd'hui l'hébreu. D. Calmet reconnaît que la leçon des LXX et de notre Vulgate est la meilleure. Le P. Houbigant pense de même.

Ce qui suit est plus facile : Turbati sunt omnes insipientes corde. Les hébraisants traduisent : spoliati sunt robusti ou feroces corde; mais les plus savants dans la langue hébraique avouent qu'on a pu traduire, spoliati sunt mente, erraverunt, stupefacti sunt, ce qui revient à turbati. Je crois que, pour le sens, insipientes corde n'est pas fort différent de feroces corde. A l'égard de omnes, il est sur le compte des LXX, car il ne se trouve point dans l'hébreu, mais il n'altère point le sens,

Quant au verset 5, il s'accorde avec l'hébreu. Viri divitiarum est aussi bien viri exercitus, ou viri potentes, qu'adoptent plusieurs hébraïsants, pour rendre le mot ותל; car ce mot signifie aussi divitiæ. Quelques-uns traduisent: Et non invenerunt viri exercitus manus suas, pour faire entendre que ces hommes auparavant si fiers, s'étaient trouvés sans force. Ce sens est bon, et ne contredit point celui de nos versions.

Quel que soit le texte qu'on suive dans ces versets, on voit que l'intention du Prophète est d'exalter la puissance de Dieu qui avait foudroyé les ennemis de son peuple, qui les avait mis en désordre, et qui les avait réduits au point de ne pouvoir rien entreprendre. Ce tableau convient encore à la catastrophe de

### RÉFLEXIONS.

Saint Augustin a des vues admirables sur ces deux versets : il considère Jésus-Christ qui éclaire le monde par le ministère des apôtres et des autres prédicateurs de l'Evangile. Ces envoyés de Jésus-Christ sont des montagnes par l'élévation de leurs pensées et par la

Mais qu'est-il arrivé, quand les apôtres ont com-mencé à répandre la lumière qu'ils avaient reçue? Tous les insensés ont été saisis de trouble; ils ont entendu qu'il y avait une autre vie, une vie éternelle, ils ont vu qu'on leur annoncait un Sauveur qui était mort pour eux, et qu'il était ressuscité; ces vérités les ont étonnés : les Athéniens, par exemple, crurent que Paul ne leur racontait que des fables; et ils ne profitèrent point de son instruction. Ce furent les insensés dont parle le Prophète; et il leur arriva ce que nous lisons dans le verset suivant : Ils ont dormi d'un profond sommeil, et ces hommes opulents n'ont rien trouvé dans leurs mains. Ils ont aimé les objets présents, ils se sont endormis dans la possession de ces choses passagères; elles leur ont paru charmantes et délicieuses, à peu près comme les songes séduisent celui qui rêve à des richesses : il n'est riche que durant son sommeil, et il se trouve pauvre en se réveillant. De même ceux qui s'attachent aux biens de cette vie s'endorment sur ces objets de leurs passions; le temps de la vie s'écoule, la mort vient, et à ce moment

ils se trouvent dépouillés de tout. Si l'on ne considére pas cet endroit du psalmiste dans le point de vue où s'est placé saint Augustin, cette sainte parole de Dieu sera peu utile, et l'Eglise retirera peu de fruits du soin qu'elle a pris de nous en recommander la lecture. Mais en adoptant les pensées du saint docteur, tout est riche et précieux dans ce texte du Prophète. Il nous fait envisager la vie future comme la scule digne de notre attention; il apprécie au juste les biens frivoles de cette vie; il nous en détache comme d'un songe que nous méprisons à notre réveil.

### VERSET 6.

Il y a dans l'hébreu : le char et le cheval ont été assoupis; mais c'est le même sens, car les chars ne vont point sans conducteurs, et les chevaux sans cavaliers; d'ailleurs les LXX trouvant le mot קבב, qui peut signifier eques ou currus, et qui ne se différencie que par les points, ils ont traduit equites ou qui equitant, et ils ont construit le mot D'D en mettant equis ou super equos, et prenant tout dans le sens collectif.

Il est évident, au reste, qu'il s'agit du sommeil ou de l'assoupissement de la mort. Si le psalmiste a eu en vue l'armée de Sennachérib, on sait que l'ange du Seigneur fit périr dans une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Combien de cavaliers dans ce nombre!

Ce verset, dans son sens propre et littéral, fait entendre qu'il ne faut qu'un mot, qu'une menace de Dieu, pour détruire les plus grandes puissances. Ceci est étonnant, dit saint Augustin : les menaces des hommes réveillent ceux à qui elles s'adressent, et les menaces de Dieu plongent dans le sommeil de la mort les impies et les rebelles. La colère de Dieu est terrible, ajoute ce saint docteur; elle écrase les orgueilleux, désignés par ces cavaliers dont parle le Prophète : tels furent Pharaon, Sennachérib, Antiochus et tant d'autres. Tels sont encore tous les jours ceux qui paraissent au tribunal du souverain juge, après s'être laissé enivrer par les dignités du monde, et éblouir par l'éclat des richesses. Ils conçoivent, quand il n'est sublimité de leur doctrier : ce sont même des mon-plus temps, que Dieu seul est grand, et que tonte la laques éternelles, parce que ce qu'ils annoncent est le VERSET 7.

Nos versions ne s'écartent pas du sens de l'hébreu; mais elles lui sont inférieures pour la force et l'éner-gie. Ce texte dit : Vous étes terrible, vous : et qui subsistera devant votre face au moment ou depuis le moment de votre colère? On sent aisément que la répétition de rous êtes terrible, vous, est du style sublime, et qu'il est bien plus fort de dire que personne ne subsistera devant Dieu, que de dire que personne ne subsistera devant Dieu, que de dire que personne ne pent lui résister. Le P. Hombigant place ici une longue note pour rejeter la répétition de tu, et pour condamner ex tune ira tua. Il traduit cependant, ciun incitatus fuerit furor tuus, qui fait le même sens.

Cette pensée du Prophète, quoique relative à l'objet particulier du psaume, quel qu'il soit, est générale; et il est vrai dans tous les sens que *Dieu est terrible*, et que dans sa colère nulle creature ne peut subsister devant lui.

### RÉFLEXIONS.

Saint Paul dit la même chose que le Prophète (1) Il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant Nulle puissance, nulle force créée ne peut nous donner l'idée de la colère de Dieu et des effets qu'elle opère. Le même mot qui a fait sortir l'univers du néant brise tout ce qui est l'objet de ses vengeances. Le spectacle de la colere de Dieu s'exerçant sur son propre Fils au Calvaire, est le plus grand moyen que nous ayons de Juger de la rigueur des jugements de l'Etre infini. Oui, pouvons-nous dire aux pieds de cette croix, vous étes terrible, Seigneur; et votre propre Fils, égal en tout à votre dignité et à votre puissance, ne vous résiste pas. Que sera-ce donc des coupables, des réprouvés, des démois?

# VERSETS 8, 9.

Il n'y a point de différence ici entre le texte et les versions. Mais le changement de personne qu'on remarque au 9° verset est remarquable. Le Prophète apostrophe le Seigneur dans le 8° verset : Vous quez fuit entendre, Seigneur, l'arrêt de votre justice, ou plutôt, que le moment d'exercer votre justice était arrivé : alors la terre a tremblé, et s'est tenne en silence, dans l'attente de cette grande catastrophe; ensuite le discours change tout d'un coup, et le Prophète parle de Dieu à la troisième personne. Cet effroi et ce silence de la terre sont arrivés lorsque Dieu s'est levé pour juger, c'est-àdire pour condamner les impies et pour sauver les justes. Or, il y a toute apparence que dans le 8° verset, le psalmiste parle à Dieu sans distinction de personnes, et que dans le 9º il parle de Dieu le Fils, de l'Homme-Dien, du Messie, à qui la puissance de juger a été donnée. Je sais que, dans les psaumes, il se fait quelquefois des changements assez subits de la seconde personne à la troisième; mais s'il y a un moyen de rendre raison de ces changements, on ne doit pas le négliger. Or, il est dans les principes de la religion que la puissance divine annoncera son jugement par des signes sensibles qui épouvanteront fa terre, et qu'ensuite le Fils de Dieu, le Verbe incarné exercera ce jugement. De cette manière on rend ici raison du changement de la seconde personne à la troisième. Ce changement serait moins naturel sans cette explication. Aussi plusieurs traducteurs modernes le font disparaitre en continuant l'apostrophe dans le 9° verset. Je puis citer Pétau et les auteurs des Principes discutés. Il resterait à savoir s'ils se conforment en cela au texte et aux versions anciennes, où l'on trouve le changement de personne.

Mais quoi qu'il en soit du style de notre Prophète dans ces deux versets, ils contiennent toujours deux grandes vérités : la première, que Dieu fera justice des méchants, et la seconde, qu'il délivrera les justes persécutés.

# BÉFLEXIONS.

La terre, dit saint Augustin, s'agite présentement,

(1) Hebr. 10, 31.

parle beaucoup, fait des projets sans nombre; mais viendra le moment où elle sera obligée de se taire et de trembler en la présence du souverain juge. Elle devrait s'occuper, dans le silence, de cet événement si redoutable, et en prévenir les suites par sa fidélité aux lois de ce maître qui connaît tout, et qui demandera compte de tout. Quelle différence de sentiments

la catastrophe du monde produira dans tons les espriis!

Vons étes terrible, Selgneur: Cette pensée me troublerait, si votre Prophète et tous vos saints livres ne m'apprenaient que vos miséricordes sont aussi infinies que votre justice. Ah! mon Dieu, que je commence des à présent à me taire et à adorer vos jugements! Que je tremble au souvenir de mes péchés et de votre éternelle sainteté; mais que le sang de Jésus-Christ soutienne ma faiblesse, et ranime ma confiance! Yous sauverez, Seigneur, les hommes pleins de douceur et d'humilité; donnez-moi ces vertus, afin que j'aie part aux promesses que vous me faites ici par la bouche de votre Prophète.

# VERSET 10.

Je crois que ce verset est la suite naturelle des deux précédents. Le Prophète a parlé ci-dessus du jugement de Dieu, et il en marque ici le résultat : c'est que la pensée de l'homme rendra gloire au Seigneur, au jour de ce jugement, et qu'ensuite les pensées qu'il aura dans l'éternité ne cesseront point de célébrer les grandeurs de cet être stiprême. Il semble que reliquier doit être pris ici dans le même sens que sequela ou consecturia. Si l'en applique ce verset à la defaite de Sennachérib, il faudra dire que la pensée ou l'oraison du saint roi Ezéchias louera le Seigneur, implorera son secours au moment du danger, et qu'après la défaite de l'Assyrien, ce saint roi, persévérant dans la même pensée de piété, fera un jour de fête en mémoire de sa délivrance.

J'avoue que ce verset très-obscur est susceptible de plusieurs autres sens. l'indique ici quelques-uns de

ceux que j'ai pu recueillir. Selon l'hébreu, on lit ira au lieu de cogitatio; et cinges ou accingeris, au lieu de diem festum agent. De là quelques hébraisants, parmi lesquels est saint Jérôme, traduisent : C'est pourquoi la colère de l'homme servira à votre gloire, et s'il lui reste encore quelques mouvements de colère, vous serez toujours prêt à les ré-

D'autres disent : C'est pourquoi la colère de l'homme vous glorifiera, et (après avoir réprimé cette colère) vous serez encore armé de fureur contre les impies. Ainsi un commentaire allemand donné au public dans ces

derniers temps. Les auteurs des Principes discutés, toujours occupés de la délivrance d'Israel captif à Babylone : Alors l'Israélite, objet de l'indignation de l'homme (du Babylonien), vous rendra des actions de grâces, les restes échappés à sa fureur se tiendront prêts pour leur retour

Ceux qui s'attachent aux LXX et à la Vulgate ne différent pas moins dans leurs versions ou explications. La plupart cependant s'accordent à dire : La pensée de l'homme (délivré de ses persécuteurs) rous elèbrera, et la mémoire qu'il conservera de cette délivrance fera qu'il vous consacrera des jours de fête.

Saint Augustin prend la pensée de l'homme pour le premier acte de sa conversion; l'homme, dit-il, se confesse alors pécheur, et les restes de cette pensée sont comme le souvenir de ce grand bienfait : souvenir que l'homme justifié conserve avec soin, et qui le porte à honorer le Seigneur par des jours de fête, c'est-à-dire par des actions de grâces.

Quant à la différence de nos versions d'avec l'hé-breu, si les LXX ont regardé le mot FIDH comme l'ardeur de l'ame, ils ont pu traduire par ¿ 660 µ100, que notre interprète a rendu par cogitatio. Et s'ils ont lu tum diem aget tibi. Il est certain que leur sens, ton jours assez obseur, ne l'est pas plus que celui de l'hé- I on peut traduire, offrez des présents. C'est de part et breu d'aujourd'hui.

Le père Pétau, dans son psautier en vers, paraît avoir concilié le texte avec les versions, en disant : Quelque chose que la pensée de l'homme lurieux c imagine contre vous, ce sera un surcroît pour votre e gloire; et s'il lui reste encore quelques sentiments · de cette fureur, ce sera pour vous un objet de triom e phe semblable aux plus beaux jours de fête. Il faudrait lire les beaux vers de cet auteur.

### REFLEXIONS.

Quelque sens qu'on donne à ce verset, il contient une excellente instruction, fondée sur la lettre.

Quand l'homme s'occupe des jugements de Dicu, la première pensée qui lui vient, c'est de repasser dans l'amertume de son cœur les égarements de sa vie, de les confesser en la présence du Seigneur, et d'implorer sa miséricorde. Cette pensée, quoique effrayante, l'établit dans la paix; et il en vient à bénir le souverain juge, à se consacrer entièrement à son service. et à passer ce qu'il lui reste de jours dans l'exercice des bonnes œuvres. Cette vie pénitente est alors comme un jour de fête continuel, en attendant le jour bienheureux de l'éternité.

Un des grands secrets de la vie spirituelle est de conserver après l'oraison les lumières et les affections qu'on a puisées dans ce saint exercice. Le souvenir de ces touches intérieures est comme le reste de l'oraison, ou plutôt c'est l'oraison même continuée. Ce souvenir est un hommage perpétuel que l'homme rend à Dieu. C'est comme un jour de fête subsistant et non

Au jugement de Dieu les fureurs de l'impie ne serviront qu'à relever la gloire du souverain juge. Si durant sa vie, cet impie, ce blasphémateur à causé des scandales, a ravagé le troupeau du Seigneur, a persécuté les saints, tous ces attentats et toutes les suites qu'ils auront eues seront réparées, et le Seigneur paraîtra seul grand, invincible, triomphant de l'impiété et de tous les forfaits de l'impie.

# VERSETS 11, 12.

Il y a peu de différence ici entre le texte et les

autour de lui offrent des présents à ce (Dieu) terrible; I ses usages.

# 1: In finem pro Iduthun, Psal. Asaph. LXXVI.

# Hebr. LXXVII.

Deum, et intendit mihi.

3. In die tribulationis meze Deum exquisivi, manibus meis nocte contra eum, et non sum deceptus.

4. Renuit consolari anima mea; memor fui Dei, et delectatus sum, et exercitatus sum, et defecit spiritus

5. Anticipaverunt vigilias oculi mei : turbatus sum, et non sum locutus.

6 Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui.

? Et meditatus sum nocte cum corde meo, et exercitabar, et scopebam spiritum meum.

8. Numquid in reternum projiciet Deus; aut non apponet, nt complacitior sit adhue?

9. Aut in finem misericordiam suam abscindet: à generatione in generationem?

10. Aut obliviscetor misereri Deus, aut continebit în irâ suâ misericordias suas?

11. Et dixi : Nunc cœpi; hæc mutatio dexteræ Excelsi. du Tres-Haut.

l'autre le même sens.

Le Prophète invite tous les Israélites, et surtout les lévites qui entourent l'autel du Seigneur, à faire des vœux et à les accomplir fidèlement; il les invite au moins indirectement à présenter des offrandes; car en disant : O vous qui présentez des offrandes autour de son autel, il les suppose fidèles à remplir ce devoir ; il les avertit de ne pas l'omettre. Le motif de son invitation, est que le Seigneur est redoutable; qu'il ôte la vie aux princes quand il le juge à propos; qu'il exerce son empire sur les plus grands rois de la terre.

Cette exhortation convient assez à la catastrophe de Sennachérib. Le Prophète, en l'annonçant sous l'enveloppe de sa prédiction, invite les Israélites à en rendre grâces à Dieu, et à lui présenter des offrandes. comme ils en offrirent effectivement. ( Voy. 2 Paral.

Il leur apprend que Dieu est terrible, et qu'il a en sa main la vie des plus grands rois; ils en avaient la preuve sous les murs de leur ville. Ce sens, peut-être littéral, convient encore mieux au jugement universel; car c'est là surtout que Dieu paraîtra terrible aux grands de la terre.

### RÉFLEXIONS.

Saint Augustin remarque très-bien deux choses : la première, que le Prophète ne sépare point ces deux objets, faire des vœux et les accomplir. La seconde, qu'il y a des engagements ou des vœux communs à tous les hommes, tels que ceux de ne point commettre de meurtre, de n'être point adultère, de ne point usurper le bien des autres; et qu'il y a des vœux particuliers auxquels quelques personnes s'engagent, comme de garder la virginité, de renoncer à ses biens, de consacrer sa maison à la réception des pauvres, etc. Le saint docteur observe qu'à l'égard de ces derniers, quoique libres dans leur origine, l'obligation néanmoins est étroite, lorsqu'on les a faits; et la doctrine qu'il expose à ce sujet est toute conforme à ce qu'enseigne l'Eglise catholique. Il ne faudrait que ce morceau si précis dans le commentaire de ce saint Père, pour ré-futer les hérétiques ennemis des vœux de religion. s'ils conservaient le respect convenable pour la pri-Le texte et même le grec disent : Tous ceux qui sont | mitive Eglise et pour les saints docteurs témoins de

# PSAUME LXXVI.

1. Ma voix s'est élevée vers le Seigneur, et j'ai 2. Voce meà ad Dominum clamavi; voce meà ad crié; ma voix s'est élevée vers le Seigneur, et il s'est rendu attentif à ma prière.

2. Au jour de mon affliction , j'ai recherché le Seigneur; durant la nuit j'ai élevé mes mains vers lui, et e n'ai point été trompé.

3. Mon âme a refusé toute autre consolation; je me suis souvenu de Dieu, et j'ai été comblé de joie ; je me suis exercé dans la méditation, et mon âme est tombée comme en défaillance

4. Mes yeux ont prévu le moment de la veille : j'ai été troublé au point de ne pouvoir parler.

5. J'ai rappelé les jours anciens, et je me suis occupé des années éternelles.

6. Pai médité la nuit dans mon cœur, je me suis exercé (dans ces pensées), j'ai fouillé dans tous les replis de mon âme.

7. Dieu nous a-t-il donc rejetés pour toujours? ne se rendra-t-il point plus favorable?

8. Retirera-t-il pour toujours sa miséricorde de la génération des hommes!

9. Oubliera-t-il d'avoir compassion de nous?retiendra-t-il, dans sa colère, les effets de sa bonté?

10. J'ai dit : Mais voilà que je commence ( à respirer), et je sens que ce changement vient de la droite initio mirabilium tuorum.

43. Et meditabor in omnibus operibus tuis, et in adinventionibus tuis exercebor.

44. Deus, in sancto via tua, quis Deus magnus sicut Deus noster? tu es Deus qui facis mirabilia.

45. Notam fecisti in populis virtutem tuam ; redemisti in brachio tuo populum tuum, filios Jacob et Joseph.

46. Viderunt te aquæ, Deus, viderunt te aquæ, et timuerunt; et turbatæ sunt abyssi.

17. Multitudo sonitús aquarum; vocem dederunt

48. Etenim sagittæ tuæ transeunt; vox tonitrui tui in rotà.

49. Illuxerunt coruscationes tuæ orbi terræ; commota est et contremuit terra.

20. In mari via tua, et semitæ tuæ in aquis multis; et vestigia tua non cognoscentur.

21. Deduxisti sicut oves populum tuum, in manu Movsi et Aaroz.

COMMENTARIUM.

Vers. (1) 2. - Intender mini, mihi auscultavit, me

exaudivit, mihi aurem inclinavit. VERS. 5. - DEUM EXQUISIVI MANIBUS MEIS. Ordo inversus. Nocte manibus meis ex adverso ipsius (sum); per totam noctem manus supplices ad eum tendo; non cesso per noctem eum deprecari. Hebr.: Manus mea nocte extenta vel effusa fuit. Quod idem est etsi potuerint legere negda, per 7, ex adverso contra, id est,

(1) IN FINEM, PRO IDITHUN, PSALMUS ASAPH. Vel, ex Hebraco: Psalmus Asapho, magistro cantorum, ins-criptus, super Idithun. Syntaxis Hebraci significare videtur, Idithun esse hujus carminis aut occasionem aut argumentum. Censent plerique, scriptum esse ab Asapho, missumque ad Idithun, sive ut meditaretur, sive ut cancret. Aben-Ezra et Muisius plané temeré putavère. Idithun hoc loco numeros innuere, ad quos canendus erat Psalmus. Cajetanus et Bellarminus pro musico instrumento usurparunt. In vetustissimis codicibus Idithun hoc loco non legebatur, teste S. Hieronymo; at in nostris habetur, nullo excepto. Porrò nemo ignorat Asaphum et Idithun duos fuisse cantores, Davidis ætate clarissimos, quorum de nomine classes quibus olim prafuerant, deinde appellatæ fuisse vi-dentur, cum illorum nomina quibusdam Psalmis inscripta supersint, qui Psalmi vel in captivitate, vel post ipsam exarati fuere. Ex horum numero hie est, si optimis interpretibus credimus. Post ea quæ in Psalmo 72 et 49 animadvertimus, nullus dubio locus esse videtur, quin alter Asaph Babylone captivus fuerit. Animi sui mœrorem demonstrat, captivitatis diuturnitatem queritur, meliorem rerum conversionem sperat, dum prodigia meditatur, quæ olim Deus populi

sui gratia patravit... J. H. Pareau in Institut. interpretis V. T. ('fraj. ad Rhen. 4822.) p. 330, judicat, Psalmi bujus, abruptius definentis, versum ultimum Psalmi 80 initio aptissimo jungi, et ex utriusque Psalmi conjunctione unum quoddam oriri carmen omnibus partibus cohærens et absolutum. Psalmo 80 antem, postguam separatum carmen habere coeptus esset, titulum adjectum esse, in quo eidem Asapho adscriptus est auctori, quòc forsitan ob summam et dictionis poeticæ et argumenti similitudinem factum sit.

12. Memor fui operum Domini , quia memor cro ab 1 11. Je me suis occupé des œuvres du Seigneur , et c'est pour cela que je me rappelerai le souvenir des prodiges que vous avez faits des le commencement (6

12. Je méditerai sur toutes vos œuvres, et je m'exercerai sur les conseils de votre sagesse..

13. O Dieu, vos voies sont dans la sainteté : quel Dieu est grand comme notre Dieu? c'est vous, Seigneur, qui opérez des prodiges.

14. Vous avez fait connaître aux peuples votre puissance : vous avez délivré , par la force de votre bras, les enfants de Jacob et de Joseph, qui sont votre

15. Les eaux vous ont vu, Seigneur, les eaux vous ont vu, et elles ont été saisies d'effroi ; les abimes mê-

mes ont éprouvé de violentes secousses.

46. Le bruit des caux tombant en abondance, et les nuées ont fait un grand fraças.

17. Car vos traits volaient de toutes parts; la voix de votre tonnerre grondait dans le contour du

18. Vos éclairs brillaient partout; la terre était ébranlée et agitée de tremblement.

19. Vous vous ouvrez un chemin dans la mer, vous traversez des eaux immenses, et personne ne connaît la trace de vos pas.

20. Vous avez conduit votre peuple sous la conduite de Moise et d'Aaron, comme un berger conduit un troupeau de brebis.

coram, non per 7, nigahera, Aliqui etiam vertunt, sed alieniùs : Manus mea (id est, plaga, vel vulnus) nocte defluxit, (id est, saniem emisit) nec remisit se. Et non sum deceptus. Idem quod supra, et intendit mihi. Hebr. : Et non remittitur (manus mea.) Sine intermissione manus mea ad eum tenditur, donec exaudiat, neque meam spem fallat et frustretur. Alludit ad Mosis historiam, Exod. 17, v. 10, in pugnă contra Amalecitas.

VERS. 4. - DELECTATUS SUM. Hebr. sonui, vociferatus sum. Verbum hamah in lætam partem, usurpårunt, ut infra, Ps. 82, v. 5 : Ecce inimici tui sonuerunt (præ lætitiå et gaudio). Et apud Isaiam c. 21, v. 8 : Sonitus labiorum tuorum. Et Amos, cap. 5, 25 : Sonitus canticorum tuorum. Alii in tristem : Fremui, conturbatus sum. Et exercitatus sun, &collegnea. Jam docuimus hoc verbo uti Septuag, pro meditari, exerceri in prece, et similibus contemplationis operibus. Hinc Hebr. : Et precatus vel meditatus sum. Derectr, involvit se, prop., pusillus et anxius fuit animus mens, sese cruciavit.

Vers. 5. - Anticipaverent vigilias oculi mei, præ insomnio, præ somni fugå, q. dicat : Non ceperant somnum. Hinc Hebr. : Tenuisti custodias (id est, palpebras) oculorum meorum, ne scilicet dormire possem, q. d. : Non me sinis somnum capere , non mihi das quietem in tantà calamitatum mole, insomnem nocter traducere me cogis. Turbatus sum, contritus sum, prop. Er non sun locurus, adeò ut non sim locutus, adeò ut loqui non potuerim, præ malis et doloribus. Er, pro ur, more linguæ. Exaggerat statum rerum suarum poetice.

VERS. 6. - COGITAVI DIES ANTIQUOS ET ANNOS ÆTERnos. Per dies antiquos (antiqui et præteriti seculi) præterita tempora intelligunt, et metonymice ea quæ olim Deus beneficia majoribus præstitit, præsertim sub Mose et Josue, sub quibus miranda opera designavit, et